

PROCÈS-VERBAL

7 novembre 2022 | 13 h 30 à 16 h

Lieu : Club de Golf le Gaspésien - 40, 28^e rue O, Sainte-Anne-des-Monts, Québec G4V 2X2

PRÉSENCES :

Nom	Organisation	Catégorie de membre
1. Alexis Dumont Blanchet	CISSS de la Gaspésie	Invité
2. Ana Mattos	MRC Bonaventure	Déléguée – Régulier : DS Bonaventure
3. André St-Onge	Équipe DS, CJE des Îles	Délégué – Régulier : DS Îles
4. Anik Truchon	Regroupement des MRC de la Gaspésie	Associée
5. Audrey Duguay	MDF Rocher-Percé	Déléguée - Régulier : DS Rocher-Percé
6. Bruce Wafer	DS Avignon	Délégué – Régulier : DS Avignon
7. Christine Laliberté	Collectif NNM Gaspésie-les Îles	Régulier – Régional
8. Elaine Guilbault	ACEF de la Péninsule	En ligne
9. Frank Rwamo	Équipe DS, CJE des Îles	Délégué – Régulier : DS Îles
10. Frank Sweetman	Réseau en DS Rocher-Percé	Délégué - Régulier : DS Rocher-Percé
11. Geneviève Giguère	ROCGIM-CDC	Régulier - Régional
12. Gregory Leblanc	CISSS de la Gaspésie	Délégué – Régulier : DS Bonaventure
13. Isabelle Boudreau	CISSS des Îles	Déléguée – Régulier : DS Îles
14. Isabelle Roy	MRC Bonaventure	Déléguée – Régulier : DS Bonaventure
15. Jean-Hugues Robert	GPS des Iles	Délégué – Régulier : DS Îles
16. Jessica Boudreau	TIR-SHV	Régulier – Régional
17. Jessica Synnott	Vision Gaspé-Percé Now	Régulier - Régional
18. Jessica Thivierge	MRC d'Avignon	Déléguée – Régulier : DS Avignon
19. Julie Arseneau	Ministère de l'enseignement supérieur	En ligne
20. Julie Lacasse	CISSS de la Gaspésie	En ligne
21. Julie Pariseau	Équipe DS, MRC Côte-de-Gaspé	Déléguée - Régulier : DS Côte-de-Gaspé
22. Julien Deraiche	CISSS de la Gaspésie	Délégué - Régulier : DS Côte-de-Gaspé
23. Karine Boudreau	Droit et recours en santé mentale	Régulier – Régional
24. Manon Guité	Complice Persévérance scolaire GIM	Régulier - Régional
25. Marie Hudon	Convergence	Régulier - Régional
26. Marie-Charlotte	Réseau en DS Rocher-Percé	Invitée
27. Marie-Josée Lemieux	Autisme de l'Est du Québec	Régulier – Régional
28. Marilyne Trudeau	Réseau en DS Rocher-Percé	Déléguée - Régulier : DS Rocher-Percé
29. Maxime Carpentier	GRLC GIM	Régulier – Régional
30. Myriam Carbonneau Girouard	Réseau en DS Rocher-Percé	Déléguée - Régulier : DS Rocher-Percé
31. Nancy Goulet	GRLC GÎM	Déléguée – Régulier : DS Avignon
32. Nastassia Williams	Table de concertation des groupes de	Régulier – Régional
33. Pascale Gagnon	Citoyenne	Déléguée - Régulier : DS Rocher-Percé
34. René Lachapelle	CRCOC-UQO	Invité
35. Steve Fournier	CJE Côte-de-Gaspé	Délégué - Régulier : DS Côte-de-Gaspé

36. Suzanne Gérin-Lajoie	DSP-GIM	Associée
37. Sylvain Dubé	Action Logement de l'Est	Invité
38. Tatiana Noël	Équipe DS, Haute-Gaspésie	Déléguée - Régulier : DS Haute-
39. Valérie Legault	Équipe DS, MRC Côte-de-Gaspé	Déléguée - Régulier : DS Côte-de-Gaspé
40. Véronique Chiasson	Équipe DS, CJE des Îles	Déléguée – Régulier : DS Îles
NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S		40

Autres

Rachel Pouliot	Équipe RDS-GÎM	En présence
Vicky Gaudet	Équipe RDS-GÎM	En présence
Jiao Bouchard	Équipe RDS-GÎM	En présence
Édith Jolicoeur	Secrétaire d'assemblée	En présence

1	<u>Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée</u> Maxime Carpentier, président du conseil d'administration ouvre la rencontre à 13 h 36 en saluant les partenaires et membres présents sur place et en ligne.	
2	<u>Constatation du quorum</u> Les règlements généraux du RDS-GÎM stipulent à l'article 19.5 que le quorum de l'AGA est constitué : <ul style="list-style-type: none"> d'au moins 4 regroupements territoriaux représentés par deux délégué.e.s chacun de 3 organismes régionaux représentés par un délégué.e chacun. À main levée, il est constaté qu'il y a 3 délégué.e.s du territoire de Côte-de-Gaspé, 5 délégué.e.s du territoire de Rocher-Percé, 3 délégué.e.s du territoire d'Avignon, 2 délégué.e.s du territoire de Bonaventure et 5 délégué.e.s des Îles-de-la-Madeleine. Il est également constaté qu'il y a une déléguée du territoire de la Haute-Gaspésie. Il est également constaté que plus de 3 organismes régionaux membres en règle sont présents lors de l'AGA. Le quorum est atteint et valide.	
3	<u>Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée</u> Il est proposé par Maxime Carpentier et appuyé par Julie Pariseau que Rachel Pouliot agisse à titre de présidente d'assemblée et qu'Édith Jolicoeur agisse à titre de secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
4	<u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u> Rachel procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaite apporter une modification. Il est proposé par Karyne Boudreau », appuyé par Christine Laliberté d'adopter l'ordre du jour. La proposition d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.	
5	<u>Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale de fondation tenue le 18 novembre 2021</u> Compte tenu que le procès-verbal avait été envoyé à l'avance, un survol est effectué plutôt qu'une lecture complète. Rachel demande si quelqu'un souhaite demander des modifications ou des ajouts afin qu'il soit conforme. Il est proposé par Jessica Synnott, appuyé par Myriam Carbonneau Girouard, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2021 tel quel. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.	
6	<u>Ratification des modifications aux règlements généraux</u> Lors de la première année d'utilisation, quelques coquilles et détails en lien avec la compréhension ou à cohérence avec la réalité impliquant de modifier les règlements généraux ont été identifiés. Adoptée par le C.A. préalablement avant l'AGA, voici la liste des modifications présentées à l'AGA.	
	Article	Libellé actuel
	Libellé adopté en C.A.	
	1.11	Regroupement territorial
		Regroupement territorial intersectoriel en DS

5. Territoire	Le RDS-GÎM exerce ses activités sur l'ensemble du territoire québécois.	Le RDS-GÎM exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la région administrative de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
8. Catégorie et définitions	8.2 Peut être membre associé tout partenaire institutionnel régional ou provincial qui soutient la mission et les objectifs du RDS-GÎM.	Peut être membre associé tout partenaire institutionnel régional ou provincial qui soutient la mission et les objectifs du RDS-GÎM (sans droit de vote)
10. Renouvellement d'adhésion	10.1 Pour être membre en règle du RDS-GÎM, chaque membre doit remplir et signer le formulaire de renouvellement d'adhésion, et ce, au 1er avril de chaque année ou au plus tard avant l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.	Modifier par : 1 ^{er} juillet
12. Droit et pouvoir des membres	12.1 Les membres ont le droit de participer à toute assemblée des membres avec droit de parole et de vote, d'élire les administrateurs du RDS-GÎM et d'être élus à ce titre. Ils exercent tous les pouvoirs qui leurs sont conférés par les présents règlements.	12.1 Les membres réguliers ont le droit de participer (...)
23. Composition	23.1 Les affaires du RDS-GÎM sont administrées par un conseil d'administration composé de neuf administrateurs : soit un siège réservé à une personne provenant de chaque regroupement territorial et trois sièges réservés aux personnes provenant de trois organismes régionaux, dont un de la communauté anglophone.	23.1 Les affaires du RDS-GÎM sont administrées par un conseil d'administration composé de neuf administrateurs : soit un siège réservé à une personne provenant de chaque regroupement territorial (6) et trois sièges réservés aux personnes provenant de trois organismes régionaux, dont un de la communauté anglophone.
24. Rôle et pouvoirs	24.7 Voit à l'embauche, l'évaluation et, s'il y a lieu, au congédiement de la personne à la direction ou coordination générale.	24.7 Voit à l'embauche, l'évaluation, au soutien et, s'il y a lieu, au congédiement de la personne à la direction ou coordination générale.
40. Exercice financier	L'exercice financier du RDS-GÎM débute le 1 ^{er} avril et se termine le 31 mars de chaque année.	L'exercice financier du RDS-GÎM débute le 1 ^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.
<p>Seulement le point 1.11 a soulevé des questionnements. L'explication donnée par la direction était que pour plusieurs, la définition d'une démarche/d'une équipe/d'une mobilisation territoriale est claire, mais dans les faits, des organismes ne comprenaient pas la nuance entre les deux. En clarifiant qu'il s'agit des instances intersectorielles en DS au niveau territorial, on distingue les deux statuts plus facilement sans confusion. Les modifications ayant été adoptées en C.A, elles sont déclarées ratifiées en AGA à l'unanimité.</p>		

	<p>Par ailleurs, des questions soulevées en AGF de 2021 avaient été notées au procès-verbal, mais n’ont pas fait l’objet de modifications en vue de l’AGA 2022. Voici la liste des éléments discutés en C.A. et présentés en AGA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Critère - organisme régional : afin d’être inclusif et d’être rassembleur pour un maximum de partenaires en lien avec la mission du RDS-GÎM, il est mentionné que le C.A. propose d’interpréter la notion de régional comme une organisation qui offrent des services dans 2 territoires ou plus. Or, cette interprétation n’a pas fait l’unanimité et il est demandé de réviser l’interprétation de ce critère. • Siège social : Le siège social est présentement déterminé comme étant à New Carlisle. Il est proposé de le laisser ainsi considérant que c’est en adéquation avec l’adresse postale indiqué au Registraire des entreprises du Québec. • Suspension d’un membre : Il est mentionné qu’il n’est pas du ressort des règlements généraux de baliser le comportement d’un individu. Donc, il faut interpréter cet article en lien avec le comportement d’une organisation (ex. : un organisme qui fait des sorties publiques contre le RDS-GIM ou qui n’agit pas en lien avec ses valeurs pourrait faire l’objet d’une suspension). Si la personne qui représente une organisation membre émet des comportements répréhensibles, alors c’est au RDS-GÎM d’entamer des échanges avec l’organisme pour trouver des solutions adéquates pour corriger la situation. • Écriture épïcène : Ce point est intéressant, mais fera partie d’une future révision des règlements généraux dont la date n’est pas déterminée. • Place des citoyens : Compte tenu de la mise en place de la Table régionale en développement social qui est ouverte à toute personne intéressée par le DS en GÎM, les citoyen.ne.s peuvent investir ce lieu, il est possible aussi de participer à l’AGA (sans titre de membre) et être désigné.e.s par leur territoire comme délégué.e. • Groupes autochtones : Il est intéressant de se pencher sur nos pratiques d’inclusion. Jusqu’à présent, il a été difficile de combler le poste réservé au conseil des partenaires. C’est pourquoi il n’y a pas de poste réservé au C.A. actuellement. Cependant, les représentants des territoires dont une partie de la population s’identifie comme faisant partie d’une communauté ou d’un groupe autochtone sont invités à être des gardiens/ambassadeurs des besoins de cette population dans les échanges. Il est d’ailleurs demandé de cibler le bon vocabulaire à employer (ex. : Premières nations).
7	<p><u>Présentation des états financiers pour l’exercice du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et bilan financier du 1^{er} avril au 30 juin 2022</u></p> <p>Compte tenu que 2021-2022 était une année inhabituelle pour le RDS-GÎM en lien avec son incorporation et la fin de la fiducie en cours d’année, les états financiers pour les opérations du RDS-GÎM pour l’exercice du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 ont été produits via les états financiers de CASA. La présentation est effectuée par Bruce Wafer. Pour compléter le portrait financier du RDS-GÎM, Rachel Pouliot présente un bilan interne des finances du 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2022. On y constate que le RDS-GÎM a principalement eu des dépenses de salaire et d’activités pour la Table régionale en développement social qui a eu lieu le 21 juin 2022. Au total, près de 107 000 \$ ont été dépensés dont 89 000 \$ pour le fonctionnement du RDS-GIM et la balance pour le Fonds régional de développement social. Plus de détails sur la situation financière de l’organisme seront présentés au point sur les prévisions budgétaires 2022-23.</p>
8	<p><u>Nomination du vérificateur comptable</u></p> <p>Compte tenu que le RDS-GÎM a procédé en 2021 à la signature d’un contrat de 3 ans avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton et qu’il y a rareté de services dans le domaine des audits actuellement, le C.A. recommande la poursuite du contrat. Il est proposé par Valérie Legault, appuyé par André St-Onge, de nommer Raymond Chabot Grant Thornton pour l’exercice financier 2022-2023. La proposition est adoptée à l’unanimité.</p>
9	<p><u>Présentation des prévisions budgétaires 2022-23</u></p> <p>Rachel Pouliot projette les prévisions budgétaires afin de faire un portrait transparent et vulgarisé des revenus et dépenses de l’organisme. On y constate que le RDS-GÎM prévoit disposer d’environ 1 755 000</p>

	<p>\$ en 2022-23. De ce montant, seulement une portion est attribuée au soutien du rôle de coordination régionale de la démarche en GÎM menée par le RDS-GIM soit : 264 000 \$ de l'entente FLAC pour l'année en cours, environ 136 000 \$ d'un surplus de l'entente FLAC et un surplus accumulé datant d'avant l'entente FLAC d'environ 49 000 \$. Pour un total d'environ 453 000 \$. L'autre portion est destinée à l'usage des partenaires de la région : 6 614 \$ de la TSHV pour financier des actions régionales en évaluation, 1 056 000 \$ de l'entente FLAC pour financer les plans de communauté, environ 76 000 \$ dédié au Fonds régional en développement social (FRDS) et environ 52 000 \$ pour le Fonds de soutien pour frais de déplacement partenaires. Une entente en cours de signature avec le CISSS pour une somme non récurrente est indiquée pour un montant de 110 000 \$ pour le programme Éclaireurs-Veilleurs pour financer des actions dans les plans de communauté. Pour un total d'environ 1 300 000 \$.</p> <p>Compte tenu des travaux collectifs à mener en 2022-2023 en lien avec les suites à donner pour la Table régionale en développement social, le conseil d'administration a adopté un budget serré et audacieux permettant de maintenir en poste les 4 employées du RDS-GIM (direction générale, 2 agentes en développement social et une agente aux communications et à la vie associative) à condition de faire un suivi rigoureux des dépenses et de donner un mandat de recherche de financement à la direction générale. En fonction de la taille de l'équipe et des activités collectives et de fonctionnement actuel, la direction prévoit un déficit d'entre 180 000 \$ et 250 000 \$ pour l'exercice financier suivant, soit 2023-24.</p>
10	<p>Présentation du rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2022</p> <p>Le président fait une introduction au rapport d'activités et souligne le travail effectué par les partenaires et l'équipe du RDS-GÎM tout au long de cette première année d'incorporation. Il souligne les travaux qui ont mené à cette étape importante dans l'histoire de l'organisme ainsi que l'implication des membres du comité d'administration transitoire qui l'ont rendu possible. Il souligne aussi que cette année a été marquée par l'embauche d'une direction générale et fait un rappel des mandats principaux qui ont été données à la direction et son équipe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transition administrative reliée à l'incorporation, • Rayonnement et la valorisation de l'organisme et des démarches territoriales en DS, • 1^{er} plan régional en DS (automne 2022), • 1^{ère} tenue d'une Table régionale en DS, • Développement de l'offre de soutien aux regroupements territoriaux et régionaux • Administration, diversification et renouvellement de divers fonds (Ex. : Fonds régional en DS, Fondation Lucie et André Chagnon, etc.). <p>La direction souligne la contribution remarquable de l'équipe, notamment Claudie Thibodeau qui a quitté ses fonctions à l'été 2022 et Vicky Gaudet qui a tenu le fort en 2021-2022 pour assurer l'intérim. Parmi les autres tâches qui ont été menées par l'équipe au-delà des mandats déjà mentionnés, il est nommé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination du processus de dépôt et soutien à la mise à jour des plans de communauté • Facilitation et organisation d'espaces de travail collectif (ex : Logement et SAA, communauté de pratique et d'échanges, etc.). • Révision des canaux de communications et répartitions des représentations • Contribution à la relance du comité régional en évaluation • Coordination du déploiement du Fonds régional de soutien en développement social (FRDS) • Changements dans les ressources humaines dans l'équipe
11	<p>Présentation et adoption des priorités 2022-2024</p> <p>L'AGA étant précédée de la tenue du 2^e volet de la Table régionale en développement sociale qui avait pour objectifs de dégager des enjeux prioritaires pour le RDS-GÎM pour les deux prochaines années, le résumé des travaux de priorisation est présenté à l'Assemblée. En résumé, les participant.e.s de la Table régionale en DS ont collectivement émis leurs souhaits que le RDS-GÎM s'investisse dans chacun des enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ avec un rôle de leadership : financement, logement et habitation, communications

	<ul style="list-style-type: none"> ○ avec un rôle d'accompagnement : environnement et changements climatiques, transport et mobilité durable, mobilisation et participation citoyenne, sécurité et autonomie alimentaires. <p>Compte tenu que les participant.e.s étaient présent.e.s lors des travaux de priorisation, les échanges sur ces priorités ont été brefs et l'assemblée a indiqué que c'était fidèle aux travaux et qu'elle était en accord avec les résultats maintenant que la situation exige un vote plus officiel.</p> <p>Dans la période d'échanges, Ana Mattos partage ses préoccupations pour les enjeux démographiques qu'on ne voit pas expressément dans les enjeux priorisés. Rachel Pouliot précise qu'il s'agit effectivement d'un enjeu important et qu'il sera nécessaire de l'aborder au travers des travaux entourant les priorités. Dans un autre commentaire, une personne indique aussi que des enjeux pourtant importants ne sont pas visibles dans les 7 éléments prioritaires comme la petite enfance, le vieillissement de la population, la santé mentale, etc. La direction précise que la santé mentale est sous-entendue dans les priorités des saines habitudes de vie de la TSHV et qu'il y a là, une opportunité de collaboration à ce sujet. Pour ce qui est des autres enjeux, il est rappelé que des comités dont déjà existants et que les 7 priorités n'annulent pas les travaux et les comités déjà en cours, mais que le RDS-GIM devait identifier là où davantage d'énergie devrait être consacrée pour une période donnée. Finalement, André St-Onge rappelle qu'il deviendra ensuite à l'équipe de travail et au conseil d'administration de préparer un plan d'action en fonction des priorités énoncées par les participant.e.s de la Table en fonction des ressources dont l'organisme dispose et qu'il est important de faire confiance au processus et ses suites.</p> <p>Il est proposé par Geneviève Giguère, appuyé par Marilyne Trudeau, d'adopter les priorités d'action telles que présentées. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
12	<p><u>Ratification des actes des administrateurs</u></p> <p>La direction indique qu'elle avait inclus ce point, mais qu'il semble que ce point est désuet. Des personnes dans l'assemblée confirme la situation et ce point est annulé.</p>
13	<p><u>Élection des membres du conseil d'administration</u></p> <p>Pour l'année 2022-23, la direction mentionne à l'Assemblée que les 3 postes d'organismes régionaux ainsi que les postes des délégué.e.s d'Avignon et de Bonaventure ne sont pas en élection. Voici les postes qui le sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant.e.s de démarches territoriales en DS : Côte-de-Gaspé, Haute-Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et Rocher-Percé <p>Compte tenu que nos règlements généraux indiquent que leur nomination se fait par les territoires en respect de leur autonomie, alors les personnes nommées sont déclarées élues devant l'Assemblée générale. Il s'agit de Tatiana Noël pour la Haute-Gaspésie, de Valérie Legault pour Côte-de-Gaspé, de Véronique Chiasson pour les Îles-de-la-Madeleine et de Marie-Charlotte Dugas pour Rocher-Percé. Celles-ci sont invitées à s'adresser brièvement à l'assemblée et à partager le processus ayant mené à leur nomination car dans certains territoires, les mécanismes de nomination sont en cours d'élaboration ou très récents.</p>
14	<p><u>Varia</u></p> <p>Nastassia Williams-Valois profite de l'opportunité pour inviter les partenaires du RDS-GÎM au colloque régional de la Table de concertation des groupes de femmes de la GÎM qui aura lieu les 26 et 27 octobre prochains à Carleton-sur-mer.</p>
15	<p><u>Levée de l'assemblée</u></p> <p>Il est proposé par Frank Rwamo de lever l'assemblée vers 15 h 30, il est appuyé par André St-Onge. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>